

## **On me demande de « déguerpir », c'est une blague ?**

La sommation de déguerpir, c'est la même chose qu'une sommation de quitter les lieux (voir : « [Sommation de quitter les lieux](#) »). Après ou pendant que le commissaire de justice (huissier) constate l'occupation, il peut te donner ce document pour te prévenir que tu dois partir (souvent immédiatement ou sous 24/48h). Ça dit que si tu ne pars pas, une procédure d'expulsion va être lancée au tribunal.

Ce document a pour but de te faire peur pour te pousser à partir seule et sans procédure judiciaire. Mais tu n'as aucune obligation de partir.

**Attention :** la sommation de déguerpir n'est pas obligatoire pour le déclenchement de la procédure d'expulsion.

### Qu'est ce que je peux en faire ?

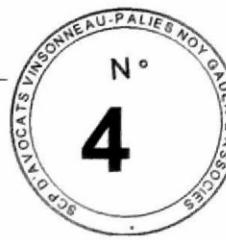
Pas grand-chose. Mais elle te donne plusieurs informations. Notamment qui est le propriétaire si tu ne le savais pas (voir « Faire une demande cadastrale » : <https://cajo.squat.net/lire-tuto/94>) et le nom du commissaire de justice qui va s'occuper de ta procédure d'expulsion.

Généralement, tu peux t'attendre à recevoir par la suite une assignation en référé (voir « Assignation en référé » : <https://cajo.squat.net/lire-tuto/85>).

2 exemples ci-dessous. Dans le 2eme exemple, la sommation de déguerpir est donné avec la sommation interpellative : dans ce cas, le commissaire de justice retranscrit l'échange et les constatations qu'il a fait, et te dit qu'il faut partir.

SELARL PELISSOU  
COMMISSAIRES DE JUSTICE  
2 Avenue Jean Rieux CS 75887  
31506 TOULOUSE CEDEX 5  
Tel 05 34 31 18 20  
FR9740031000010000326521N33  
BIC CDCGFRPPXXX

Paiement CB sur site  
<https://www.pelissou-cdj.fr/>



## SOMMATION DE DEGUERPIR

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le NEUF SEPTEMBRE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée PELISSOU titulaire d'un Office de Commissaires de Justice, Arnaud PELISSOU, Commissaire de Justice associé, Caroline BUZON et Morgane GLOAGUEN, Commissaires de Justice, à la Résidence de TOULOUSE, 2 Avenue Jean Rieux, pour elle, l'un d'eux soussigné,

### RAPPELLE ET SIGNIFIE A :

Madame [REDACTED]

Monsieur [REDACTED]

[REDACTED]  
31400 TOULOUSE

[REDACTED]  
31400 TOULOUSE  
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

Monsieur [REDACTED]

Madame [REDACTED]

[REDACTED]  
31000 TOULOUSE  
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

[REDACTED]  
31400 TOULOUSE  
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

### ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE EXPEDITION

### A LA DEMANDE DE

COMMUNE DE TOULOUSE, ayant son siège Place du Capitole à TOULOUSE (31000), agissant poursuites et diligences de son Maire en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

Élasant domicile en mon étude,

### SIGNIFIE DIT et DECLARE :

Qu'ils ne sauraient ignorer, ni disconvenir qu'ils occupent sans droit ni titre des locaux sis à [REDACTED]  
31400 TOULOUSE , propriété de la requérante.

Qu'il a été dressé constat de cette occupation en date du 8 septembre 2025. En conséquence, j'ai Huissier de Justice susdit et soussigné, FAIT SOMMATION à

Madame [REDACTED]

Monsieur [REDACTED]

[REDACTED]  
31400 TOULOUSE

[REDACTED]  
31400 TOULOUSE  
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

Monsieur [REDACTED]

Madame [REDACTED]

[REDACTED]  
31000 TOULOUSE  
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

[REDACTED]  
31400 TOULOUSE  
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte



D'avoir **SUR LE CHAMP** à quitter, de débarrasser de leur présence, de leurs biens et de tous occupants de leur chef ainsi que toute personne qui aurait pu s'y introduire, les lieux par eux occupés sans droit ni titre appartenant au requérant et situés [REDACTED] 31400 TOULOUSE.

Leur déclarant que faute par eux de restituer les clés des locaux et de les libérer, ils y seront contraints par toutes voies de droit et notamment par une demande en expulsion par voie de référé, sous réserves de tous dommages intérêts.

Me Amaud PELISSOU

## SOMMATION INTERPELLATIVE ET SOMMATION DE DEGUERPIR

Thomas IACONO di CACITO  
 Benjamin MARTY  
 Bertrand BELARGE  
 Commissaires de Justice Associés  
 22 Rue Croix Baragnon  
 31000 TOULOUSE  
 Tél : 05.61.62.59.59  
 Fax : 05.61.63.73.45  
 etude.croixbaragnon@huissier-justice.fr  
 RIB : Caisse des dépôts  
 FR47 4003 1000 0100 0013 9006 T71  
 CDCGFRPPXXX



## ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

\*COPIE\*

### Coût (Avec Lettre)

Nature	Montant
Art.R444-3 C.com	260.00
Art.A444-48	9.40
Total H.T.	269.40
T.V.A à 20 %	53.88
Lettre	2.00
Total TTC	325.28

### Coût (Sans Lettre)

Nature	Montant
Art.R444-3 C com	260.00
Art.A444-48	9.40
Total H.T.	269.40
T.V.A à 20 %	53.88
Total TTC	323.28

Acte non soumis à la taxe

LE : *Vingt Ans Novembre*

DEUX MILLE VINGT-CINQ

NOUS SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE THOMAS IACONO DI CACITO - BENJAMIN MARTY - BERTRAND BELARGE COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES A LA RESIDENCE DE TOULOUSE Y DEMEURANT 22 RUE CROIX BARAGNON

### A LA DEMANDE DE :

1°) Monsieur BAUDET Pierre Marie Louis, retraité, de nationalité Française, né le 01/01/1942 à TOULOUSE, domicilié 36 Rue Marcel Cerdan, 49280 SAINT-CHRISTOPHE-DU-BOIS

2°) Madame BAUDET Françoise Marie Léa, retraitée, de nationalité Française, née le 03/12/1943 à TOULOUSE, domiciliée Quinta da FigueiraTourinha, 2655 MALVEIRA, PORTUGAL

3) Madame BAUDET Laure, retraitée, de nationalité Française, née le 19/02/1948 à TOULOUSE, domiciliée 16 Rue Vélane, 31000 TOULOUSE

4) Madame BAUDET Isabelle, retraitée, de nationalité Française, née le 23/05/1954 à TOULOUSE, domiciliée 16 Rue Vélane, 31000 TOULOUSE  
 Elisant domicile en mon Etude,

### AVONS DIT ET DECLARE A :

*[Signature]* [REDACTED]

- 31300 TOULOUSE

Pour qui la copie du présent a été remise comme indiqué au Procès Verbal de Signification ci après annexé.

### JE VOUS RAPPELLE LES FAITS SUIVANTS :

Que les requérants sont propriétaires d'un logement situé

- 31300 TOULOUSE

Qu'ils ont pu apprendre que des personnes s'étaient introduites par voie de fait et se maintenaient l'appartement de cet immeuble.

C'est dans ces circonstances, que les requérants nous ont mandaté aux fins de SOMMATION D'AVOIR A NOUS INDICER :

- Quelle est votre identité (nom, prénoms, date de naissance) ainsi que celle de tous occupants majeurs.

*[REDACTED] , je suis seul*

- Pouvez-vous nous présenter le contrat de location.

*Non je n'ai pas de contrat de bail*

  
**COMMISSAIRES  
DE JUSTICE**

- Comment êtes-vous rentré dans les lieux ?

La porte était ouverte

- Depuis quelle date occupez-vous l'appartement sus-indiqué ?

Ca fait environ 3 mois que je  
suis dans l'appartement

Ce à quoi il a été répondu par :

refus de signer

Requis de signer.

Contre laquelle réponse, les réserves les plus expresses sont formulées et du tout dressé le présent pour servir et valoir ce que droit.

Et à mèmes requête, demeure et élection de domicile que dessus, nous vous faisons SOMMATION d'avoir à quitter et libérer IMMEDIATEMENT de toutes personnes et de tous biens, les lieux indûment occupés.

A défaut, les requérants se verront contraints de procéder à votre expulsion, et à celle de tous occupants de votre chef, si nécessaire avec l'assistance de la Force Publique, d'un serrurier et d'un déménageur.

A ce qu'il n'en ignore.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE